

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1896)
Heft: 3

Artikel: Rapport de M. Sigg sur l'enseignement éducatif
Autor: Sigg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Vignier estime d'ailleurs que la réorganisation de l'apprentissage et celle de l'école complémentaire sont deux questions distinctes.

M. *Baatard* répond aux objections de M. Vignier en citant des passages de son rapport (pages 13 et 14 du Bulletin n° 2) et démontre que l'enseignement complémentaire manque son but s'il ne s'adapte pas étroitement aux besoins de l'apprentissage.

MM. *Hunsinger* et *Golay* appuient chaleureusement les conclusions du rapport de M. *Baatard*.

En votation, ces conclusions sont adoptées par l'Assemblée, sans modification et à l'unanimité.

3° Rapport de M. Sigg sur l'enseignement éducatif.

M. *Sigg* est absent et n'a envoyé aucun rapport.

L'Assemblée charge MM. *Hunsinger* et *Lagotala* de se rendre immédiatement chez M. *Sigg*. Ces délégués reviennent, au bout d'une $\frac{1}{2}$ heure, avec la promesse que le rapport sera fait dans les huit jours. L'Assemblée décide de remettre à une commission le soin de voir la suite à donner à ce travail. Cette commission est composée du Comité, de M^{me} *Choberg* et *Bos-sus*, de M^{lle} *Métral* et de MM. *Sené* et *Golay*.

En attendant le retour des délégués, MM. *Sené* et *Mégar*d ont exposé quelques idées sur la diction et la lecture expressive.

Séance levée à 4 h. $\frac{1}{2}$.

LOUIS GROSGURIN.

Procès-verbal de la Commission chargée d'examiner le mémoire de M. Sigg, sur l'enseignement éducatif.

La Commission a reçu le mémoire de M. *Sigg*, dans sa réunion du 16 avril.

Tout en approuvant d'une manière générale ce travail, elle prie M. *Sigg* de le compléter, avant de l'envoyer à M. *Guex*, en développant en quelques lignes les points suivants :

Il ne suffit pas que les facultés de l'enfant soient cultivées d'une manière rationnelle et harmonieusement développées pour faire de lui un être moral; il faut encore que sa volonté soit orientée vers le bien.